

NOTICE NÉCROLOGIQUE

sur feu M. le professeur CLOMES.

M. le professeur Pierre CLOMES, un des membres fondateurs de notre Société, est né sur les bords de l'Attert, à Useldange, en 1790.

Son père, cultivateur laborieux, l'employait de bonne heure aux travaux champêtres. Le fils manifestait d'autres penchants. Quand il conduisait l'attelage, il marchait à côté des chevaux le fouet sous le bras et un livre en main.

Le vicaire du village, remarquant en lui d'heureuses dispositions et un goût prononcé pour l'étude, parvint à vaincre la répugnance opiniâtre du père, et prit le jeune homme chez lui pour lui donner les premiers principes. Promu au vicariat de Diekirch, il amena son élève avec lui.

Le vicaire devint bientôt après curé de Dudelange. Il quitta ensuite sa paroisse pour les missions de la Hollande, où il acquit de la célébrité. C'est lui, notre compatriote, M. Wolff de Diekirch, qui se trouvait à la tête de l'ambassade, qui a présenté à l'archevêque de Cologne, Droste de Vischering, l'hommage du clergé néerlandais. Il vit encore, et il lui sera, je pense, agréable d'apprendre que son premier élève a fait honneur à la prévoyante sollicitude, qui l'a arraché à la charrue. M. Clomes honorait le souvenir de ce respectable ecclésiastique. Il a conservé les petites images, qu'il a reçues de lui comme encouragement, « *meritam diligentiae notam Petrus Clomes ex Uselding obtinuit Diekirchi hæc 21 aprilis 1804. M. Wolff, vicar.*

De Diekirch, M. Clomes est venu faire ses études au collège de Luxembourg. Il était le plus studieux de sa classe.

En 1808, au mois d'août, il partit pour Marseille comme directeur de la petite colonie de jeunes aspirants à la prêtrise, que l'archevêque d'Aix avait demandée au préfet Jourdan, son ami, pour repeupler son diocèse, à une époque où la gloire militaire détournait les jeunes français de la carrière sacerdotale.

Ce prélat était Mgr Jérôme-Marie Champion de Cicé, d'abord archevêque de Bordeaux. Après une émigration de dix ans, dans laquelle il apprit à connaître les Flandres et le clergé belge, il fut nommé en 1802 archevêque d'Aix.

Le Luxembourg était à ses yeux un pays de même type que les Flandres, et il appelait sa future colonie ses jeunes Flamands.

Quand ils arrivèrent à Aix, l'archevêque était mort (22 août 1810), mais il n'était pas encore enterré. Par codicille il avait ajourné son enterrement jusqu'à l'arrivée de ses Flamands qui, conformément à sa dernière volonté, l'ont porté sur leurs épaules dans le champ du repos.

Le chapitre s'aperçut bientôt que la fantaisie du respectable prélat était une charge et un inconvénient au lieu d'être un avantage. Qu'allait-on faire de ces jeunes Allemands, qui ne connaissaient ni la langue, ni les usages de la Provence? On leur offrit les frais de route pour les faire retourner dans leur patrie. Mais à M. Clomes on fit d'autres offres pour le conserver. Le directeur n'a pas voulu se séparer de la caravane et il est revenu avec elle pour entrer dans le séminaire de Metz.

La première année de ses études théologiques il prit à l'académie le grade de bachelier ès lettres.

Les deux années suivantes il était maître de conférences. Promu à la prêtrise il fut nommé vicaire à Esch-sur-la-Sûre.

Quand on a habité les bords du Rhône et les rives de la Moselle, on ne trouve à Esch qu'un ténébreux cachot. A cette époque une épidémie ajoutait ses désastres à ce que la localité avait de lugubre.

Occupé toute la journée à visiter les mourants et à enterrer les morts, il se croyait lui-même atteint de la maladie, au moment où il reçut sa nomination de professeur au collège de Luxembourg.

Il conservait dans sa chambre un tableau représentant Daniël dans la fosse aux lions. Voyez l'expression de cette angoisse, nous disait-il, c'est dans cette attitude que je me vois pleurant et priant, assis sur le mur du cimetière d'Esch.

Quand au mois de janvier 1814 la ville fut bloquée par les alliés, il retourna à Useldange. Ami des muses, il n'aimait pas le bruit des armes. Mars s'est vengé de ses dédains.

Lorsque au printemps la colonne du général Duroute vint nous débloquer, et que le lendemain de son arrivée elle fut campée au Fetschenhof, faisant mine de se diriger sur Trèves, les troupes hessoises s'étaient repliées dans cette direction. Les alentours de la ville au nord, à l'ouest et au midi étaient déblayés. La nouvelle de la levée du siège s'y répandit comme un éclair. Les bourgeois sortaient, les campagnards entraient. « Juvat ire et dorica castra, desertosque videre locos. »

M. Clomes, lui aussi, se rendit en ville pour voir ses amis. Il est reparti le même jour vers cinq heures. Il alla prendre pied à terre chez un curé du voisinage.

Arrivé sur la hauteur de Gasperich, un hussard s'élança sur lui et le fait prisonnier.

Il est obligé de le suivre dans la direction de Hollerich à Merl. Quand ils furent à quelque distance du mamelon sur lequel Joseph II avait bâti le magasin à poudre, un peloton d'infanterie française, qui était masqué, donna une décharge. Le cavalier ordonne à son captif de s'accrocher à la selle et lance son cheval au grand trot.

La mousqueterie du poste avancé avait attiré l'attention des canonniers du rempart et le bastion St-Joste envoya un boulet, qui est tombé à trente pas des deux fuyards.

M. Clomes a souvent rappelé cette aventure: « me cramponnant au harnais, je trottais, disait-il, sous le feu de l'ennemi, comme les Germains intercalés dans la cavalerie de César à la bataille d'Actium. » —

Une foule de personnes à la promenade furent, comme lui, arrêtées ce jour-là et conduites à Sandweiler auprès du prince de Salm.

En 1814 M. Clomes rentra comme professeur au collège, pour ne plus quitter cet établissement.

Lors de l'érection du collège en Athénée en 1817, il fut nommé régent de la 4^e classe des langues anciennes. De l'avancement, il n'en a jamais sollicité. Quand une place d'un traitement supérieur au sien devint vacante, il céda le pas à de plus jeunes collègues, quand ils étaient pères de famille.

On a dû lui faire violence en quelque sorte pour le caser plus tard en deuxième.

Il a pris part à la composition d'une grammaire latine calquée sur le type de celle de Brœder, c'est-à-dire produisant les locutions des auteurs classiques comme autant de faits modèles, en en déduisant les règles comme corollaires. L'édition est épuisée. Elle n'a pas été réimprimée, parce qu'en 1837 la langue allemande fut prescrite comme véhicule du latin au lieu de la langue française. La partie lexicologique de cette grammaire est surtout remarquable. Ses collaborateurs furent MM. Wolff et Joachim.

En 1839 — 40 il a publié, par la voie du programme, une statistique du Grand-Duché de Luxembourg, qui a été saluée par les éloges unanimes de tous les amis de ce pays.

Il est un des professeurs, qui pendant 10 ans ont donné des leçons gratuites à l'ancienne école normale.

Il a fait imprimer, comme manuel de ses leçons, un abrégé de géographie, qui est parvenu à sa troisième édition.

Sa santé était des plus robustes. Il aimait à avoir trois heures de leçons de suite le matin, afin de pouvoir vaquer le reste de la journée à ses études sans interruption.

Pendant les trente-sept ans qu'il a été mon collègue, il n'a manqué en classe que pendant quelque temps où il souffrait d'une maladie intestinale, et trois jours qu'il avait une entorse à la jambe. Il a peut-être été souffrant quelquefois, mais jamais infirmité ne l'a empêché de remplir ses devoirs. Il bravait les rigueurs de l'hiver au point de rappeler l'anecdote de Plutarque sur Phocion. Pour exprimer le froid excessif on disait : « M. Clomes a mis son manteau ». Sobre quand il était seul, il exerçait une généreuse hospitalité envers ses amis.

Sa biographie se résume en trois mots. De grand matin il allait à l'église ; après sa messe il allait en classe, et après sa leçon il rentrait dans son cabinet d'études.

Il a vécu la vie de l'anachorète. Il se donnait une seule récréation périodique. Tous les dimanches il allait dire la messe au château de Dommeldange, dont il était l'aumônier. Il y passait la journée au sein de la famille Collart, qui l'honorait de son estime et de son attachement.

Six heures avant sa mort il était encore assis dans son fauteuil, un auteur latin en main. Absorbé dans sa pensée comme un Archimède, il fut surpris quand, entrant dans sa chambre, ses amis lui dirent qu'il était à l'agonie.

Il n'a fermé son livre d'étude que pour embrasser, plein de résignation, la croix de son Sauveur et mourir de la mort du chrétien.

Mort le vendredi, 29 avril, il a été enterré le dimanche, le premier du mois de Marie, le jour de l'octave de Notre-Dame de Luxembourg, la consolatrice des affligés, à 6 heures du soir, immédiatement après la grande procession.

Les élèves ont porté sa dépouille mortelle de la maison mortuaire dans la cour de l'Athénée, et l'ont déposée aux pieds de la statue de la Ste-Vierge, patronne de l'Athénée.

Après quelques paroles prononcées par le directeur, son ancien ami, le cortège s'est mis en marche. Les rues étaient pavoisées, guirlandées de fleurs et ornées des nombreux emblèmes de la procession. C'était une ovation que cet enterrement. Les Administrateurs-généraux, les curateurs de l'Athénée, les conseillers de la Cour, les fonctionnaires de tout parage, dont la majeure partie avaient été ses élèves, trente-neuf prêtres, le provicaire en tête, le corps des professeurs, les trois cent soixante élèves, et une affluence immense de citoyens donnèrent le dernier pas de conduite au modeste instituteur. Sur le cimetière, après l'absoute, les élèves rangés autour de sa tombe exécutèrent un *Requiescat in pace* de Haydn, qui a produit une émotion générale. Un crépuscule rougeâtre semblait sourire d'en haut à leurs moëlleux et lugubres accords. Sa pierre tumulaire est d'une élégante simplicité. Le calice surmonté de la sainte hostie et ces mots : **CLOMES SACERDOTIS PROFESSORIS OSSA IACENT.**

Je ne relèverai que son caractère et quelques points de sa vie active : son ardeur bibliophile, son amour pour sa patrie et son dévouement à l'Athénée.

Un cœur compatissant et secourable, une loyauté à toute épreuve, une franchise dédaignant la circonspection cauteleuse, mais surtout une constance inébranlable, tels sont les traits du caractère de M. Clomes. Ennemi de toute intrigue, de toute exagération, il avait de l'aversion pour les tendances novatrices. Personne n'est resté plus que lui soudé aux mêmes principes. Il était la vivante antithèse

de la versatilité. Constamment égal à lui-même il a conservé à toutes les époques de sa vie les mêmes habitudes, les mêmes formes extérieures, les mêmes sentiments d'amitié, les mêmes principes de conduite, la même activité, les mêmes prédilections et les mêmes antipathies.

L'amour des livres que M. Clomes montrait dès les premières années de ses études, était moins une passion qu'un culte. A l'entrée des républicains français en 1795, les ouvrages les plus précieux des bibliothèques de nos couvents avaient été cachés dans des maisons bourgeoises pour être dérobés au vandalisme. Après la mort des religieux qui les avaient déposés, ces livres apparaissaient tantôt dans une vente publique, tantôt chez un bouquiniste, ou bien ils étaient colportés à domicile chez des étudiants. M. Clomes, élève de syntaxe, achetait de ces livres autant que son pécule le lui permettait. Il allait même au delà. Le curé de Munster, M. Haas, avait une riche collection. Les héritiers la mirent en vente; elle fut adjugée à M. Clomes.

L'adjudicataire n'avait pas consulté ses finances, et son père n'entendait pas entrer dans des spéculations de ce genre. C'est son beau-frère, M. Bingen, qui le tira d'embarras, en lui avançant les fonds.

Cette acquisition fut le noyau de sa future bibliothèque.

Ce qui dominait son âme, c'était le désir de réunir dans ses rayons les débris du naufrage des bibliothèques abbatiales et de les conserver à son pays. Il a fait beaucoup de sacrifices; il s'est imposé de grandes privations pour réaliser son projet patriotique. Avec un traitement de 900 florins porté en 1842 à 1200, il est parvenu à amasser une bibliothèque, qui comprend 4408 ouvrages, faisant 10,436 volumes, non compris 119 cartes géographiques et tableaux historiques. Elle renferme une quinzaine d'incunables et plusieurs manuscrits, dont quelques-uns sont très-précieux et d'une valeur considérable.

Les deux libraires-experts l'ont estimée à la valeur absolue de 16,998 frs., et à une valeur relative ou vénale de 10,326 frs.

La commission instituée par arrêté du 24 juin 1853 l'a taxée à 10,134 frs. 80 c. Le professeur-bibliothécaire l'a évaluée à la somme de 19,356 frs. 80.

M. Clomes avait une prédilection pour les études historiques. Il a fait des lectures et des recherches immenses. Par la ténacité et la lucidité de sa vaste mémoire il était, au milieu de ses collègues, le vivant dictionnaire de l'histoire.

Les célébrités de sa patrie étaient surtout l'objet de son culte. Il a copié de sa main les catalogues existants de nos illustrations nationales et les a considérablement augmentés par de nombreuses découvertes. Une année avant sa mort il avait acheté une belle petite solitude dans la vallée de Mersch, pour y passer le reste de ses jours. Il s'était proposé de charmer sa retraite en mettant la dernière main à un opuscule intitulé: « Les hommes célèbres du pays de Luxembourg ». Il avait choisi pour motto le vers d'Ovide: « Et pius est patriæ facta referre labor ». Ses matériaux sont là, mais épars, disséminés. J'espère que quelqu'un de nos jeunes et intelligents professeurs assumera un jour la peine ou le plaisir de les coordonner et d'en faire une édition posthume.

Parmi ses manuscrits se trouve un volumineux catalogue de tous les élèves, qui pendant les trente-huit dernières années ont été dans sa classe, avec l'appréciation de leurs talents, de leur application et l'indication de leurs progrès.

Il est sorti de notre Athénée, disait-il, une longue phalange de jeunes gens qui se sont illustrés. Tous les parages de l'administration de la Belgique, ministère, judicature, universités et collèges, et surtout l'armée, sont peuplés de laborieux et de courageux Luxembourgeois. Légeons à nos successeurs ce catalogue. Ils le compléteront en inscrivant dans une colonne latérale la carrière que les plus distingués de nos élèves ont parcourue.

Mon *liber scriptus proferetur*, (c'est ainsi qu'il nommait sa nomenclature,) pourra devenir la matricule de nos célébrités contemporaines.

Il me reste à dire quelques mots sur la bourse d'études qu'il a fondée.

Pour bien apprécier le caractère de sa fondation, il faut se rappeler à quel besoin il entendait satisfaire et sur quelles traces il voulait marcher.

Le Luxembourg n'est pas un pays opulent. Il est heureux quand il peut vivre du travail de ses mains. Il est trop resserré pour pouvoir ouvrir des carrières à l'intelligente ardeur d'une nombreuse jeunesse.

A toutes les époques de notre histoire, nos jeunes compatriotes les plus courageux allaient chercher fortune en pays étranger. La monarchie autrichienne offrait une belle perspective à leurs talents. Nous avons une longue série d'hommes qui s'y sont illustrés. De nos jours encore la Belgique s'est peuplée de Luxembourgeois.

Comme c'est à leur instruction qu'ils sont redevables de leurs succès, plusieurs d'entre eux ont fondé des bourses d'études en faveur des enfants de leurs pays, pour encourager cette instruction qui, de tout temps, était un patrimoine pour le Luxembourgeois qui n'en avait pas d'autre.

Le noble vexillaire de ces bienfaiteurs de leur patrie, c'est le fils du meunier de Dudelange. Ses talents et sa probité lui ont frayé le chemin du moulin villageois jusqu'au pied du trône de Philippe II. Il a laissé au comte de Fougères, son exécuteur testamentaire, la somme de trois millions de ducats pour fonder soit à Luxembourg, soit à Trèves, soit à Louvain, des collèges et des bourses d'études en faveur de ses parents et de ses compatriotes. C'est à la ville de Louvain que le comte a adjugé les trésors de Millius.

Son exemple a électrisé les cœurs patriotiques. Quand en 1606 les Jésuites, appelés par le Gouverneur, le comte Ernest de Mansfeld, eurent établi à Luxembourg le premier collège, la fondation des bourses était le centre de gravitation des hommes éclairés et amis de leur pays.

Nos Aldringer, nos Appert, nos Gaderius, nos Hayard, nos Penninger, nos Putz, nos Lamormenil, nos Simony, nos Streng, nos Thinner et nos Wiltheim ont consacré leur fortune à cette pieuse institution. Le fonds des bourses attachées à l'Athénée a éprouvé des pertes incalculables en traversant l'orageuse époque de 1794 à 1817. Guillaume I, dans sa royale justice, a recueilli les débris du naufrage avec une paternelle sollicitude, et en honorant avec un respect religieux la volonté des fondateurs, il a sauvé à l'Athénée un capital de 130,000 frs.

C'est sur les brisées des propagateurs de l'instruction publique du 17^e siècle que M. Clomes voulait marcher. Il a renoué le fil interrompu de la tradition nationale.

Il a chargé son neveu de créer à l'Athénée une bourse de 6000 frs. On donne beaucoup quand on donne tout ce qu'on a. Il avait voué à l'Athénée son talent et ses forces, il voulait aussi lui léguer ses épargnes.

Dans son lieu natal, à Useldange, il a fondé un anniversaire pour le repos de son âme.

Il a chargé son neveu en outre d'offrir sa bibliothèque à son pays pour une somme minime destinée à majorer le revenu de sa bourse. L'exécuteur de sa dernière volonté est en voie de satisfaire au désir de son oncle. Les fonds sont déposés. Il attend que le Gouvernement soit à même de conclure le marché. Voici quelles sont ses offres. Je transcris la lettre que M. Bingen m'a écrite à ce sujet pour montrer à quel caractère M. Clomes a confié la réalisation du projet qu'il a caressé pendant toute sa vie.

« Je connais les nobles intentions de feu mon oncle. Il me permet par son testament de retirer de sa bibliothèque les ouvrages de théologie. Je ne le ferai pas. Je la léguerai entière et intacte à mon pays

» pour la somme de quatre mille francs à verser entre les mains de l'administrateur des bourses. Cette somme ajoutée aux 6000 frs. que j'ai déposés formera le capital de la bourse Clomes.

» La plupart des descendants de ses trois sœurs étant en Amérique, cette bourse sera plutôt une fondation patriotique qu'une bourse de famille.

» J'en ai réglé les conditions par un testament olographe déposé au Gouvernement.

» Jeté sur une plage étrangère par des circonstances déplorables, je n'ai cessé d'être Luxembourgeois par sentiment, et je n'aspire à rien de plus haut qu'à rendre mon nom inséparable de celui de mon oncle. Je serai heureux le jour où je pourrai mettre ma patrie primitive, surtout cet Athénée de Luxembourg que mon oncle a fécondé de ses sueurs pendant 39 ans, en possession de la petite fortune dont il m'a recommandé la destination..... »

M. Clomes laisse à l'Athénée de Luxembourg trois beaux souvenirs : le souvenir de son dévouement, gravé dans le cœur de ses collègues et de ses nombreux élèves ; une rente annuelle de 500 fr. destinée à encourager les études de ses jeunes compatriotes, et enfin une grande et belle collection de livres propre à seconder ces études.

Je termine ma relation en adressant aux élèves, dont, après sa mort, il a encore voulu être le bienfaiteur, ces mots chronographiques :

QVOS PIETATE LIBROS VIGILIQUE LABORE RELIQUIT,
NOCTVRNA VERSATE MANV, VERSATE DIVINA!

Luxembourg, le 7 avril 1854.

MULLER, directeur de l'Athénée.